

**Année 2025/2026**

**Accueil de loisirs  
De Crecy-la-Chapelle**

# **PROJET PEDAGOGIQUE**

**Du 23 février au 6 mars  
Sur le thème  
« La montagne en folie »**

## **Sommaire :**

**1-Introduction** page 3

**2-Contexte** page 3 à 4

**3-Présentation de l'accueil de loisirs** page 4 à 7

- a) L'encadrement
- b) Public accueilli
- c) Définition d'un accueil de loisirs
- d) Les horaires d'accueil
- e) Les temps forts du séjour

**4-Objectifs pédagogiques** pages 8 à 9

**5-Les moyens** pages 9 à 10

- a) Humains
- b) Rôles et missions de la directrice
- c) Rôles et mission de l'animateur
- d) Financiers

**6-Journée type** pages 11 à 12

**7-Evaluation** pages 12

**8-Annexes** pages 13 à 14

Plannings d'activités.

## 1- Introduction

Le projet pédagogique d'un accueil de loisirs constitue le cadre de référence des actions éducatives menées auprès des enfants accueillis durant les temps de loisirs.

Il s'inscrit dans la continuité des valeurs de l'éducation et place l'enfant au cœur de la démarche, en tant qu'acteur de ses découvertes, de ses apprentissages et de son développement personnel.

Ce projet vise à proposer un environnement sécurisé, stimulant et bienveillant, où chaque enfant peut s'épanouir, développer son autonomie, sa curiosité, sa créativité et apprendre à vivre en groupe.

Il prend en compte les besoins, les rythmes et les intérêts des enfants tout en favorisant le respect, la coopération et la solidarité.

A travers des activités ludiques, culturelles, artistiques, sportives ou environnementales, l'accueil de loisirs a pour ambition de contribuer au développement global de l'enfant en lui offrant des temps de loisirs porteurs de sens, riches en expériences et en apprentissages.

Il est le fruit d'une réflexion menée par l'ensemble de l'équipe d'animation.

## 2- Contexte

Crécy-la-Chapelle est une commune de Seine et Marne qui compte 4881 habitants (source : INSEE, population légale au 1er janvier 2025), appelés les Crécois. Traversée par le Grand Morin, la commune est surnommée « la Venise de la Brie » en raison de ses canaux et son charme pittoresque.

Ce cadre bucolique, riche en patrimoine naturel et architectural, a longtemps inspiré de nombreux artistes tels que Corot, Dunoyer de Segonzac ou encore Altmann, valant à la ville son autre surnom : la cité des peintres.

Sous l'impulsion de la maire Christine AUTENZIO, Crécy-la-Chapelle demeure une commune active et dynamique. Elle compte plus de 120 commerces, artisans et entreprises, ainsi qu'un marché animé et des événements populaires comme la traditionnelle Foire Saint-Michel.

Son attractivité repose également sur des sites remarquables tels que la collégiale gothique Notre-Dame de l'Assomption, le Moulin Jaune, ou encore ses espaces verts et agricoles qui lui permettent de conserver son caractère rural.

La ville est également connue pour son cadre de vie agréable, mêlant nature et patrimoine. Les espaces verts, les promenades le long de l'eau et la proximité de la campagne en font un lieu apprécié des habitants et des visiteurs. Crécy-la-Chapelle attire aussi des touristes grâce à sa situation proche de Marne-la-Vallée et de Disneyland Paris.

## **Un bourg, cinq hameaux**

Autour du bourg, les cinq hameaux de Crécy-la-Chapelle, anciens villages, sont tous implantés le long d'axes de communication : rivières, chemins ruraux, routes départementales et nationales.

- Mongrolle – la Grand Cour : situé sur le plateau à 120 mètres d'altitude, à l'intersection de plusieurs routes communales.
- Montbarbin : situé sur le coteau nord-ouest, en limite communale.
- Férolles : situé au nord de la commune sur le plateau à 140 mètres d'altitude, à proximité de la D 65.
- Libernon : implanté sur un coteau pentu, il s'étend entre la plaine et le plateau, il est bordé au sud par la RD 934.
- Serbonne : situé au sud du territoire, à l'embouchure de la petite vallée du ru de la Biche et le long de la D 20.

## **3 - Présentation de l'accueil de loisirs**

Le séjour se déroulera du 23 février au 6 mars 2026, et accueillera environ 48 enfants âgés de 3 à 11 ans, originaires de Crécy-la-Chapelle et des communes environnantes. Nous accueillerons 24 enfants sur le secteur maternel et 24 en élémentaire. Afin de mieux répondre aux besoins de chaque tranche d'âge, les enfants seront répartis en deux secteurs distincts :

- Les enfants de maternelle seront accueillis dans leurs locaux habituels, situés entre la maison de retraite et le collège.
- Les enfants d'élémentaire seront installés à l'école l'Eau Vive, dans leurs 3 salles respectives.

 Les horaires d'accueil du matin et du soir seront centralisés sur le site maternel, pour faciliter la gestion des arrivées et des départs.

### **-Les enfants du secteur maternel disposeront :**

- de deux salles d'activités,
- d'une cour de récréation sécurisée,
- d'un dortoir pour les temps de repos,

- et de la possibilité d'utiliser le dojo, situé juste en face, pour certaines activités motrices ou de groupe.

-Les enfants du secteur élémentaire bénéficieront d'un cadre varié et adapté leurs besoins :

- Trois salles d'activités spacieuses,
- un gymnase pour les jeux sportifs,
- une salle de musique et une bibliothèque,
- un espace extérieur pour les jeux libres et les moments de détente.

### **Les activités qui seront proposées :**

L'équipe d'animation mettra en place un programme riche et adapté, tout en rapport avec le thème mêlant :

- activités manuelles (peinture, bricolage, création),
- jeux collectifs (intérieur et extérieur),
- moments de lecture, d'expression artistique et d'exploration sensorielle,
- ainsi que des temps calmes pour favoriser le bien-être de chacun.

#### **a) Public accueilli**

Nous accueillons des enfants âgés de 3 à 11 ans, principalement originaires de Crécy-la-Chapelle et des communes environnantes.

Les enfants en situation de handicap ou porteurs de troubles de santé peuvent également être accueillis, à condition que leur état de santé et leur comportement soient compatibles avec un accueil collectif non spécialisé. Dans ce cas, un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) est mis en place.

Une rencontre préalable entre les parents, la directrice et les animateurs peut être organisée si nécessaire.

#### **b) La place de l'enfant**

Dans l'accueil de loisirs, l'enfant est placé au cœur du projet pédagogique. Il est accueilli dans un cadre sécurisant, bienveillant et structurant, garantissant le respect de son rythme, de ses besoins et de son individualité. L'équipe éducative

favorise la participation de l'enfant, son autonomie et son expression, tout en lui permettant d'apprendre les règles de la vie collective. À travers les activités et la vie quotidienne, l'accueil de loisirs contribue au développement, à la socialisation et au bien-être de chaque enfant.

### **c) Définition d'un accueil de loisirs**

Un accueil de loisirs est une structure éducative qui accueille des enfants généralement de 3 à 11 ans, en dehors du temps scolaire : les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Il a pour objectif de proposer des activités variées (jeux, sports, activités manuelles, culturelles, sorties...) qui favorisent le développement de l'enfant, son autonomie, sa créativité et sa socialisation, tout en respectant son rythme.

L'accueil de loisirs est encadré par des animateurs qualifiés, sous la responsabilité d'un directeur, et fonctionne selon un projet éducatif et un projet pédagogique. Il garantit la sécurité, le bien-être et l'égalité d'accès aux loisirs pour tous les enfants.

Il n'est pas une « seconde école ». Son objectif n'est pas de surcharger la journée de l'enfant, mais de contribuer à son éveil, en lui offrant un véritable temps de détente, de distraction et d'amusement, adapté au moment de la journée et à ses envies, dans le respect de son environnement et des autres.

Il s'agit d'instaurer des temps d'écoute, de partage, de dialogue et d'échange avec les enfants et leurs familles.

### **d) L'encadrement des enfants**

Il est assuré par une équipe composée d'un directeur titulaire d'un diplôme professionnel, du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) ou stagiaire en cours de formation et d'une équipe d'animation composées majoritairement d'animateurs titulaires du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) ou en cours de formation.

### **e) Les horaires d'accueils**

Nous aurons le plaisir d'accueillir vos enfants à l'accueil de loisirs maternel chaque matin entre 7h15 et 9h00. Les départs en fin journée se feront entre 16h30 et 19h, toujours au sein du secteur maternel. Concernant les départs en cours de journée, ils ne sont autorisés qu'à partir de 13h30. En dehors de ce créneau, aucun départ ne sera possible avant 16h30.

Nous invitons les parents à faire preuve de vigilance et à éviter de venir chercher leur(s) enfant(s) en dehors des horaires prévus, sauf en cas d'urgence.

## **f) Les temps forts du séjour**

Le séjour s'inscrit dans le thème « La montagne en folie », qui plonge les enfants dans un univers montagnard hivernal à la fois ludique, imaginaire et festif. Tout au long des vacances, nous nous transformerons en un véritable village de montagne où se mêleront traditions, découvertes, jeux et moments de partage.

Tout au long du séjour, un fil conducteur viendra donner du sens aux activités proposées : « La montagne joue des tours ». Chaque jour, la montagne aura imaginé une farce ou un événement inhabituel venant perturber le quotidien du centre. À travers des messages mystérieux, des défis à relever ou des situations imaginaires à résoudre, les enfants seront amenés à devenir acteurs de l'histoire.

Le séjour sera rythmé par plusieurs temps forts venant marquer les moments importants des vacances. Un atelier cuisine autour de la réalisation d'une tartiflette sera proposé aux enfants, c'est un plat qui ramèneront chez eux le soir. Ce temps convivial permettra aux enfants de partager un moment chaleureux et de valoriser leur implication dans une activité collective. Une sortie au cinéma sera également organisée durant le séjour.

Le vendredi de la première semaine, une journée privilège sera mise en place. À cette occasion, les enfants seront invités à venir avec un objet ou une tenue en lien avec la montagne, comme des lunettes de ski, des bottes, une combinaison ou tout autre accessoire. Cette journée sera rythmée par une petite fête comprenant des animations, de la musique et des jeux festifs, permettant de célébrer le thème dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Deux grands jeux seront organisés à la fin de chaque semaine afin de clôturer le séjour de manière dynamique. Le grand jeu de la première semaine prendra la forme d'un rallye dans la ville, mêlant énigmes et rallye photo. À cette occasion, un lien sera créé avec les commerçants de la commune, préalablement informés et partenaires de l'action. Une fois les énigmes résolues, les enfants devront se rendre chez les commerçants identifiés, qui remettront des enveloppes contenant des indices ou des éléments nécessaires à la suite du jeu. Le second grand jeu, organisé en fin de séjour, viendra clôturer l'histoire de la montagne en folie et permettra aux enfants de résoudre la dernière farce afin de rétablir l'harmonie du village montagnard.

## **4) Objectifs pédagogiques**

Il est important d'accompagner l'enfant dans la construction de son identité, dans son apprentissage à vivre avec les autres et à favoriser le développement de sa pensée ainsi que son épanouissement physique.

L'accueil de loisirs doit être un lieu où l'enfant peut vivre pleinement son temps de loisirs. L'animateur proposera des activités qui répondent à leurs envies et besoins, afin de favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant dans un cadre sécurisant.

### **a) Premier objectif : respecter le rythme de chacun**

- \* Adapter la journée aux rythmes de chaque enfant au sein de son groupe.
- \* Identifier les moments favorables à l'attention et à la concentration.
- \* Apprendre à gérer son temps et ses efforts selon ses capacités.

### **b) Deuxième objectif : découvrir l'univers de la montagne**

- \* Découvrir le climat et les spécificités de la montagne en hiver.
- \* Connaître la faune, la flore et les traditions liées à l'environnement montagnard.
- \* Approcher les activités et spécialités de la montagne de manière ludique et adaptée.

### **c) Troisième objectif : développer l'imaginaire et l'expression créative**

- \* Stimuler l'imaginaire des enfants à travers le fil conducteur et les univers proposés autour de la montagne.
- \* Favoriser l'expression créative par des activités manuelles, artistiques et ludiques.
- \* Permettre aux enfants de inventer, créer et s'exprimer librement au sein du groupe.

## **d) Quatrième objectif : Favoriser la coopération et l'entraide**

\*Encourager les enfants à s'entraider et à coopérer à travers des jeux collectifs.

\*Développer l'esprit d'équipe et le respect des autres lors des activités et des temps de vie quotidienne

\* Apprendre à agir ensemble pour résoudre des défis et atteindre un objectif commun.

## **5) Les moyens**

### **a) Humains**

L'équipe d'animation est composée de 7 animateurs la semaine du 23 au 27 février et de 6 la semaine du 2 mars au 6 mars.

Durant les périodes de vacances scolaires, l'effectif animateur est variable selon le nombre d'enfants accueillis.

C'est également un lieu de formation pour les stagiaires qui ont le BAFA, le BAFD.

L'équipe est composée de :

- Elsa : Directrice stagiaire BAFD (1ère semaine)
- Marie : Animatrice BAFA
- Margaux : Animatrice en cours du BAFA (1ère semaine)
- Angelina : Animatrice BAFA (2ème semaine)
- Emiliano : Stagiaire BAFD
- Krystel : Non diplômé
- Nathan : Stagiaire SAPAT (1ère semaine)
- Anaëlle : Stagiaire BAFA (1ère semaine)
- Julien : Stagiaire BAFA (2ème semaine)
- Lydia : ATSEM CAP petite enfance (2ème semaine)

### **b) Rôles et missions de la directrice**

La sécurité des enfants et de son équipe d'animation est une préoccupation majeure pour la directrice. Elle élabore et présente le projet pédagogique avec son équipe pour collaborer sur les divers projets.

La directrice doit être attentive à chaque animateur et être disponible pour les projets d'animations.

Elle veille au lien avec les familles, à la création de partenariats et à la gestion administrative.

Son rôle consiste à former les animateurs et à suivre les animateurs stagiaires BAFA.

En cas de conflit entre un enfant et un animateur, la directrice doit jouer le rôle de médiatrice.

### c) Rôles et missions de l'animateur

-L'animateur fait partie d'une équipe sous la responsabilité de la directrice. Il doit s'intégrer dans l'équipe de travail. Son investissement auprès des enfants est permanent. Il doit se comporter de façon responsable par une attitude accueillante auprès de toute personne fréquentant les lieux d'activités (enfants, parents, etc..).

-Il doit permettre aux enfants d'évoluer dans le cadre du loisir et mettre sa patience et sa disponibilité au service des enfants.

-Il doit connaître l'effectif de son groupe et devra compter à chaque déplacement hors structure.

-Il doit proposer des activités qui permettent la découverte de nouvelles choses.

-Il est impératif qu'il informe son supérieur hiérarchique de toute absence qui le concerne.-

-Il est capable de travailler en équipe. Sa capacité à être autonome lui permet de gérer son temps d'activité.

Chaque animateur devra garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.

L'utilisation du portable n'est autorisée qu'en cas d'urgence ou pour certains temps d'activité (ex: musique, sport, etc...)

Pour chaque traversée, les animateurs devront porter un gilet jaune et être en mesure de se placer correctement pour assurer la sécurité de leurs groupes sur le chemin.

### d) Financier

C'est au comité organisateur qu'incombe l'établissement du budget.

Il est établi en tenant compte des dépenses prévues pour l'année, ainsi que de la demande de l'équipe d'animation.

## 6) Journée type

7H15: Ouverture de l'accueil de loisirs

7h15/9h00 : Accueil échelonné des enfants sur le secteur maternel.

Un temps libre est mis en place avec des jeux de sociétés et des dessins. C'est un temps également qui nous permet de discuter et de transmettre des informations aux parents.

Les enfants qui arrivent tôt, peuvent apporter, s'ils le souhaitent, leur petit déjeuner.

8h45: Rangement des salles.

9h00 : Un appel est fait pour les deux secteurs afin d'avoir les effectifs réels et les enfants absents.

9h15 : Les élémentaires rejoignent leur secteur.

9H30/10h00 : Explication des activités proposées dans la journée et temps libre à l'extérieur (suivant le temps) ou sous le préau pour les élémentaires.

Répartition des groupes d'activités

10h15/10h30 : Les activités débutent. En général, les animateurs proposent toujours deux ateliers. Un jeu collectif et une activité manuelle, afin que les enfants puissent choisir l'atelier souhaité.

11H30/11H50 : Rangement des activités et temps libre dans la cour afin que les enfants puissent se défouler avant le repas.

11H50/12H00 : Lavage des mains et départ pour la traversé des deux secteurs car la restauration se déroule à l'école maternelle.

12H00/13H00 : Repas convivial et dans la bonne humeur, les animateurs mangent avec les enfants.

13H00/13H30 : Fin du repas, passage aux toilettes et lavage des mains. Retour des groupes dans leur secteur.

13H30/16H00 : -Temps calme pour les 5 ans et plus (repos sur un petit tapis s'ils le souhaitent, petite histoire, jeux de société et coloriages).

-Sieste pour les 3-4 ans avec levé échelonnée à partir de 15H30.

Je tiens à préciser que la sieste n'est pas une sanction, elle est à la demande des enfants et des parents. Pendant les vacances, nous avons régulièrement des moyens et des grands qui souhaitent aller se reposer.

-Activités de l'après-midi mis en place.

16H00/16H30 : -Lavage des mains et goûter, toujours dans la bonne humeur.

-Les animateurs en profitent pour faire un débriefing de la journée avec les enfants.

16h45 : Les élémentaires retournent sur le secteur élémentaire pour les accueils du soir.

16H30/19H00: -Départ échelonné des enfants et accueil des parents. Les animateurs proposent des petites activités (coloriages, perles,...)

19H00 : Fermeture de l'accueil de loisirs.

## 7) Évaluation

Il est important de prendre en compte des critères qualitatifs tels que la fatigue de l'enfant, son autonomie, sa compréhension des consignes et des règles de vie, la place de l'animateur dans le groupe et son écoute des souhaits des enfants.

Il peut s'agir de critères quantitatifs tels que le nombre d'enfants participant à l'activité, la durée des activités ou le temps libre par jour, le nombre d'activités et la réalisation ou non des activités suggérées.

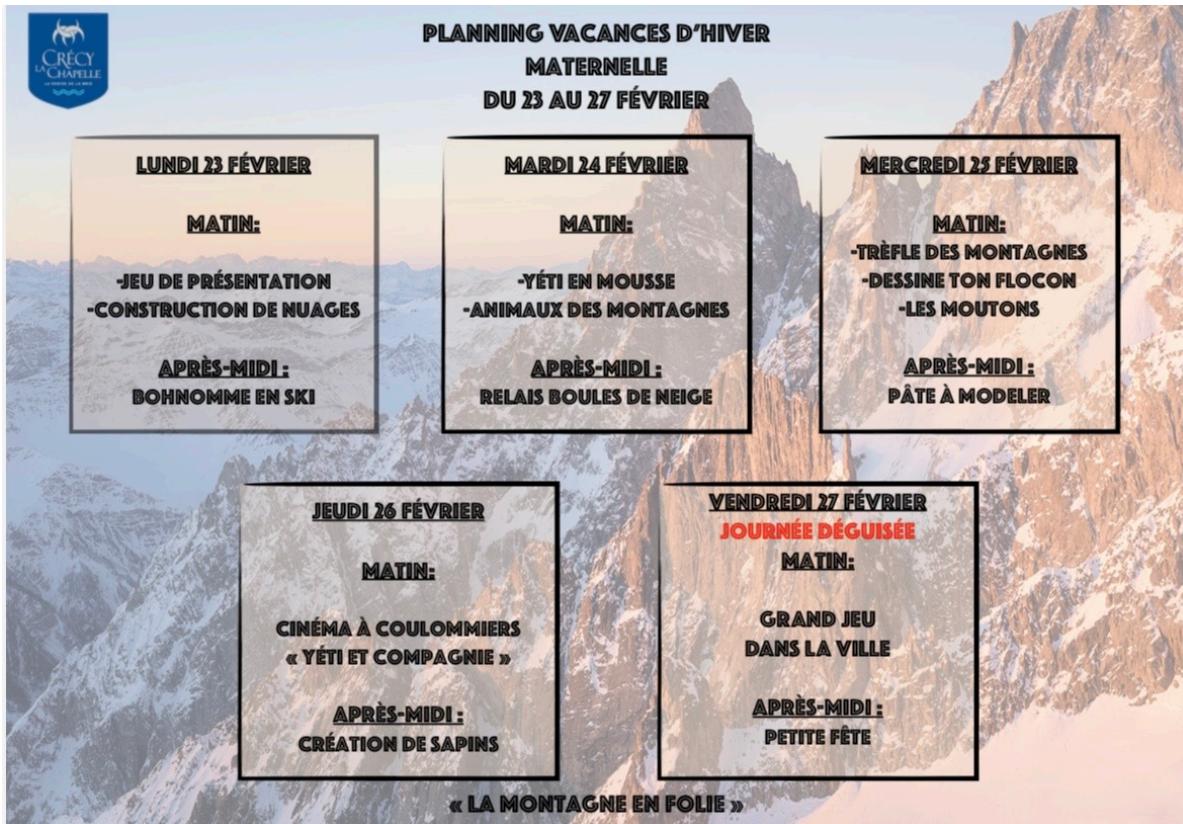
Elle se déroulera en compagnie des membres de l'équipe, des enfants et des familles, en tenant compte des retours sur les objectifs généraux et pédagogiques qui ont été établis.

Pour l'évaluation, plusieurs outils peuvent être mis en place (tableau, grilles, questionnaires, débriefing avec l'équipe d'animation).

## 8) Annexes

### Plannings d'activités

#### 1 ère semaine



**PLANNING VACANCES D'HIVER  
MATERNELLE  
DU 23 AU 27 FÉVRIER**

**LUNDI 23 FÉVRIER**

**MATIN:**  
-JEU DE PRÉSENTATION  
-CONSTRUCTION DE NUAGES

**APRÈS-MIDI:**  
BOHNONOME EN SKI

**MARDI 24 FÉVRIER**

**MATIN:**  
-YÉTI EN MOUSSE  
-ANIMAUX DES MONTAGNES

**APRÈS-MIDI:**  
RELAIS BOULES DE NEIGE

**MERCREDI 25 FÉVRIER**

**MATIN:**  
-TRÈFLE DES MONTAGNES  
-DESSINE TON FLOCON  
-LES MOUTONS

**APRÈS-MIDI:**  
PÂTE À MODELER

**JEUDI 26 FÉVRIER**

**MATIN:**  
CINÉMA À COULOMMIERS  
« YÉTI ET COMPAGNIE »

**APRÈS-MIDI:**  
CRÉATION DE SAPINS

**VENDREDI 27 FÉVRIER  
JOURNÉE DÉGUISÉE**

**MATIN:**  
GRAND JEU  
DANS LA VILLE

**APRÈS-MIDI:**  
PETITE FÊTE

**« LA MONTAGNE EN FOLIE »**



**PLANNING VACANCES D'HIVER  
ÉLÉMENTAIRE  
DU 23 AU 27 FÉVRIER**

**LUNDI 23 FÉVRIER**

**MATIN:**  
-CRÉATION BOULES DE NEIGE  
-DÉCORATION DES SALLES

**APRÈS-MIDI :**  
-RALLYE KAPLA  
-MASTERMIND DESSIN

**MARDI 24 FÉVRIER**

**MATIN:**  
-UNIVERS NEIGEUX  
-CRÉATION ACCESSOIRES  
PHOTOS

**APRÈS-MIDI :**  
-BLIND TEST DÉGUISEMENT  
-L'HOMME EN NOIR

**MERCREDI 25 FÉVRIER**

**MATIN:**  
-JEU DE QUILLES  
-FINITION DES SALLES

**APRÈS-MIDI :**  
JEU DES BALLONS

**JEUDI 26 FÉVRIER**

**MATIN:**  
CINÉMA À COULOMMIERS  
« YÉTI ET COMPAGNIE »

**APRÈS-MIDI :**  
-GRANDE PAGAILLE  
-JEU 21

**VENDREDI 27 FÉVRIER  
JOURNÉE DÉGUISÉE**

**MATIN:**  
GRAND JEU DANS LA VILLE

**APRÈS-MIDI :**  
PETIT FÊTE

**« LA MONTAGNE EN FOLIE »**

## 2 ème semaine

**PLANNING VACANCES D'HIVER  
ÉLÉMENTAIRE  
DU 2 AU 6 MARS**

**LUNDI 2 MARS**

MATIN: CACHE-CACHE MARMOTTE

APRÈS-MIDI: SCULPTURE MONTAGNE

**MARDI 3 MARS**

MATIN: PEINDRE LA SCULPTURE MONTAGNE

APRÈS-MIDI: PIERRE, FEUILLE, CISEAUX GÉANT

**MERCREDI 4 MARS**

MATIN: FINITION SCULPTURE MONTAGNE

APRÈS-MIDI: BÉRET DES MONTAGNES

**JEUDI 5 MARS**

MATIN: GRAND JEU PUZZLE

APRÈS-MIDI: CACHE-CACHE MONTAGNE

**VENDREDI 6 MARS**

MATIN: -PÂTISSERIE : CRUMBLE -BONHOMME SUR GLACE

APRÈS-MIDI: PETITE FÊTE FIN DE SÉJOUR

« LA MONTAGNE EN FOLIE »

**PLANNING VACANCES D'HIVER  
ÉLÉMENTAIRE  
DU 2 AU 6 MARS**

**LUNDI 2 MARS**

MATIN: CACHE-CACHE MARMOTTE

APRÈS-MIDI: SCULPTURE MONTAGNE

**MARDI 3 MARS**

MATIN: PEINDRE LA SCULPTURE MONTAGNE

APRÈS-MIDI: PIERRE, FEUILLE, CISEAUX GÉANT

**MERCREDI 4 MARS**

MATIN: FINITION SCULPTURE MONTAGNE

APRÈS-MIDI: BÉRET DES MONTAGNES

**JEUDI 5 MARS**

MATIN: GRAND JEU PUZZLE

APRÈS-MIDI: CACHE-CACHE MONTAGNE

**VENDREDI 6 MARS**

MATIN: -PÂTISSERIE : CRUMBLE -BONHOMME SUR GLACE

APRÈS-MIDI: PETITE FÊTE FIN DE SÉJOUR

« LA MONTAGNE EN FOLIE »